Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 3 mai 2022 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Période de questions du public

10.02 Période de questions des membres du conseil

10.03 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mai 2022

10.04 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 avril 2022, à 19 h

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Rapport du maire concernant l'exécution de travaux d'urgence suite au déversement de contaminants qui a transité par le réseau pluvial et a atteint le lac d'Anjou survenue les 30- 31 mars 2022 (cas de force majeure en vertu de l'article 573.2 de la Loi sur les cités et villes)

20 – Affaires contractuelles

20.01 Autoriser le prêt de matériel à la Communauté des Catholiques Portugais de Montréal dans le cadre de la Fête du Saint-Christ des Miracles se déroulant entre le 20 et le 22 mai 2022

20.02 Approuver une entente de location court terme entre l'arrondissement d'Anjou et l'entreprise 9198-2827 Québec Inc., pour la location d'une superficie de 20 780 pieds carrés de l'édifice situé au 8761, 6e Croissant à Montréal (lot 6 340 469), aux fins d'entreposage, pour une durée de 1 an - Autoriser une dépense annuelle estimée à 266 871,46 $, taxes incluses et autoriser une affectation des surplus de l'arrondissement d'un montant de 71 941.46$, taxes incluses

20.03 Approuver l'entente de services entre le Service de police de la Ville de Montréal et l'arrondissement d'Anjou pour l'embauche de 4 cadets, pour la période estivale (12 semaines) et autoriser une dépense de 48 535.20 $ à cette fin

20.04 Autoriser une dépense totale de 146 012,50 $, contingences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Groupe Sanyvan Inc. au montant de 132 738,64 $, taxes incluses, pour le service de nettoyage et d'inspection par caméra des conduites

d'égouts, incluant le transport et la disposition des résidus pour l'arrondissement d'Anjou. Appel d'offres public n° 21-19016 (lot 3) (7 soumissionnaires)

20.05 Autoriser une dépense totale de 2 175 489,81 $, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Eurovia Québec Construction Inc. au montant de 1 935 489,15 $, taxes incluses, pour les travaux de voirie et de remplacement des entrées de service en plomb - Anjou 2022 - Appel d'offres public numéro 2022-06-TR (6 soumissionnaires). Offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ c. C-11.4), au conseil municipal, que l'arrondissement d'Anjou prenne en charge la réalisation des travaux.

30 – Administration et finances

30.01 Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1er au 31 mars 2022

30.02 Prendre acte du dépôt d'une demande d'aide financière au Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans le cadre du Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées pour la réalisation du Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal (PALÎM) 2021-2022 et approuver la convention entre l'organisme AlterGo et l'arrondissement d'Anjou à titre de bénéficiaire

30.03 Autoriser le dépôt d'une demande de financement au Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics du Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER)

30.04 Autoriser une dépense de 57 487,50 $, taxes incluses, pour l'ajout d'un budget prévisionnel de contingences dans le cadre du contrat relatif à l'inspection et l'entretien préventif des systèmes CVAC pour les bâtiments municipaux de l'arrondissement d'Anjou (17-16058) - Autoriser l'affectation des surplus du budget de l'arrondissement afin de financer en totalité cette dépense

40 – Réglementation

40.01 Autoriser, en vertu du Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA 70), l'usage « Bar » dans le bâtiment situé au 9900, rue Colbert

40.02 Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur rue, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 13 avril 2022

40.03 Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par « l'École secondaire d'Anjou » et « Patinage Anjou Inc. » pendant les mois de mai et juin

40.04 Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre 2022

40.05 Recommandation au Comité Exécutif - Édicter une ordonnance, en vertu de l'article 66 du Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques (21-012), afin d'autoriser la garde d'animaux de la ferme dans le cadre d'événement spéciaux sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou

40.06 Donner un avis de motion du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de modifier une disposition relative aux parements dérogatoires protégés par droit acquis

40.07 Accepter la somme compensatoire de 52 000 $, représentant 10 % de la valeur marchande du lot 1 111 557 du cadastre du Québec (lots projetés 6 452 480, 6 452 481 et 6 452 482), conformément au Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal (17-055) - Arrondissement d'Anjou

40.08 Adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de modifier une disposition relative aux parements dérogatoires protégés par droit acquis

40.09 Adopter le second projet avec changement du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40), le Règlement sur les permis et certificats (1527) et le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou (exercice financier 2022) (RCA 159) » (RCA XX), visant principalement à assurer la concordance avec le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (RLRQ, c. S-3.1.02, r. 1)

40.10 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser la transformation du bâtiment avec les aménagements et équipement nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement situé au 9101, boulevard Louis-H.-La Fontaine, sur le lot 1 004 209

40.11 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser un usage d'industrie avec commerce de distribution en gros pour l'établissement situé au 10 350, rue Renaude-Lapointe, sur le lot 1 528 683

40.12 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser un usage de production cinématographique pour l'immeuble situé au 8351 boulevard Louis-H.-La Fontaine, lot 2 331 410

60 – Information

60.01 Dépôt des comptes rendus des réunions du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement d'Anjou tenues les 10 et 31 janvier 2022

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance